



Mardi 16 Mars 2021

## **Grande Mosquée de Pantin :**« Un premier pas vers la réouverture »

Suite à la démission de M. M'Hammed HENNICHE, M. Bertrand KERN, Maire de Pantin, a rencontré ce jour, mardi 16 mars, le bureau nouvellement élu de la Fédération Musulmane de Pantin (FMP). Au terme de cette rencontre, le Maire a annoncé qu'il retirera la délibération portant résiliation du bail emphytéotique de l'ordre du jour du Conseil Municipal du jeudi 18 mars.

Suite à la décision du ministre de l'Intérieur et à l'arrêté du 19 octobre 2020, la Grande mosquée de Pantin a été frappée d'un arrêté de fermeture d'une durée de 6 mois. Cet arrêté a été pris après que le compte Facebook de la Grande Mosquée de Pantin, sous la responsabilité de M. M'Hammed HENNICHE, président de la Fédération Musulmane de Pantin (FMP) et, à ce titre, recteur de la mosquée, a diffusé la vidéo d'un parent d'élève appelant à la mobilisation et à des actions contre M. Samuel PATY.

En décembre dernier, au titre du « trouble à l'ordre public » suscité par l'action du président de la FMP, le Préfet de Seine-Saint-Denis a annoncé le retrait du statut cultuel de la fédération. Par ce retrait, le bail emphytéotique signé avec la ville de Pantin a été rendu caduque. C'est pourquoi, à la demande du Préfet, le retrait de ce bail emphytéotique avait été inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 mars prochain.

L'État avait par ailleurs précisé que la réouverture de la Mosquée était conditionnée à un changement de gouvernance et notamment à la démission de M. HENNICHE, suite à la faute qu'il avait lui même reconnue. M. HENNICHE présidait la FMP depuis sa création en 2013. Il a permis qu'un bail emphytéotique soit signé (permettant ainsi, selon la loi de 1905, à la Ville de Pantin de prêter un terrain pour la construction d'une nouvelle Mosquée), un permis de construire déposé, et une première pierre de la Mosquée posée en 2020.

Samedi 13 mars 2021, la FMP a réuni son conseil d'administration pour élire son nouveau bureau et son nouveau président. Au cours de ce conseil d'administration, M. M'Hammed HENNICHE a remis sa démission et M. Abdourahmane DRAME a été élu Président. A l'annonce de ce changement, le Maire de Pantin a proposé un rendez-vous avec le nouveau bureau de la Fédération Musulmane de Pantin qui a immédiatement accepté. M. Bertrand KERN a rencontré la nouvelle direction ce jour, à l'Hôtel de Ville de Pantin.

Cinq mois après la fermeture de la Mosquée, le Maire de Pantin a pris acte de ces changements. « Ce nouveau bureau est un premier pas vers la réouverture de la Grande Mosquée. Il y a des liens de confiance à retisser et je souhaite que les fidèles qui le souhaitent puissent être associés aux décisions, e xercer leur culte dans la sérénité et la dignité, conformément au cadre laïc offert par les lois de la République » a déclaré Bertrand KERN. Au terme de la rencontre, le Maire de Pantin a annoncé à la nouvelle équipe dirigeante qu'il retirera de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 mars la délibération portant le retrait du bail emphytéotique.

Contact presse: Mathilde Brochard / 01 49 15 38 57 / 06 34 30 07 28 / m.brochard@ville-pantin.fr